



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 75572

Texte de la question

M. André Aschieri interroge Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées sur l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. Selon les projections démographiques, d'ici à 2040, le nombre de personnes âgées dépendantes augmentera, en France, de 35 % à 80 %. A cette même date, la population comptera près de 7 millions de plus de quatre vingt ans, soit une augmentation de 320 % par rapport à aujourd'hui. Or dans le même temps, le nombre des cinquante/soixante-dix-neuf ans qui constituent l'essentiel du soutien aux aînés dépendants ne devrait augmenter que d'environ 10 %, ce qui à l'évidence devra poser de sérieux problèmes de prise en charge et d'accompagnement. Aujourd'hui les proches jouent un rôle important pour le maintien à domicile des personnes âgées puisque deux sur trois vivent encore à domicile. La solution simple reste leur institutionnalisation, mais, compte tenu de cette évolution démographique, la qualité de vie des intéressés risque d'en être sérieusement altérée. Aussi, il aimerait connaître son sentiment sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75572

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2078